

1er juillet 2011

## Achèvement du programme interrégional d'aménagement de l'Oise

### Inauguration du barrage de Venette le 1er juillet 2011



Le nouveau barrage de navigation de Venette, situé sur la rivière Oise près de Compiègne, sera inauguré le 1er juillet 2011 par de nombreuses personnalités :

Michel DELPUECH, Préfet de la région Picardie, Préfet coordonnateur du canal Seine-Nord Europe,  
Nicolas DESFORGES, Préfet de l'Oise,  
Philippe MARINI, Sénateur-Maire de Compiègne, Président de l'Agglomération de la Région de Compiègne,  
François -Michel GONNOT, Député de l'Oise,  
Yves ROME, Président du Conseil général de l'Oise,  
Daniel BEURDELEY, Vice-Président du Conseil régional de Picardie,  
Renza FRESCH, Maire de Venette,  
Alain GEST, Président du Conseil d'administration de VNF,  
Franck AGOGUE, Directeur général adjoint de VNF,  
Christopher NORTH, représentant de la Commission européenne,  
Guy FRADIN, Directeur général de l'Agence de l'eau Seine-Normandie,  
Jean-Yves LE VEN, Directeur du CETMEF.

**Réalisé sous maîtrise d'ouvrage de Voies navigables de France et d'un montant de 13 millions €**, le nouveau barrage automatisé de Venette **permettra d'assurer une gestion fine et sûre du plan d'eau**, nécessaire à la navigation et au développement du trafic fluvial. De plus, il améliore et sécurise les conditions d'exploitation et de maintenance et, en période de crues, permet une gestion rapide et synchronisée des manœuvres afin d'assurer l'effacement du barrage et ne pas créer d'obstacle à l'écoulement des crues.

Le nouveau barrage est également **équipé d'une passe à poissons**, ouvrage permettant aux poissons migrateurs de remonter les cours d'eau afin d'accomplir leur cycle de vie. **Une passerelle reliant les deux rives de l'Oise est accessible au public**, et ses aménagements ont été financés par l'Agglomération de la Région de Compiègne (ARC), avec le soutien du Conseil régional de Picardie. Plus large que l'ancienne passerelle, elle offrira un meilleur confort de traversée aux riverains et une vue dégagée sur la rivière.

La mise en service du barrage de Venette, et plus en aval celui de Boran-sur-oise, marque **l'achèvement du Programme Interrégional d'Aménagement de l'Oise (2004-2011) cofinancé par l'Etat et les collectivités locales**. Ce programme aura permis la **modernisation de l'ensemble des ouvrages de navigation sur les 100 km de rivière navigable entre Compiègne et Andrésy**, comprenant la reconstruction des sept barrages de l'Oise, la modernisation des barrages d'Andrésy (à la confluence avec la Seine) et ainsi que celle des 14 écluses de l'Oise. En outre, tous les barrages de l'Oise ont été équipés de passes à poissons.

Il s'agit d'aménagements majeurs pour la gestion du plan d'eau et le développement de la navigation sur cet axe, situé **à l'extrémité sud du futur canal Seine-Nord Europe dont l'ouverture est prévue en 2017**. Au total, **ce sont près de 100 millions d'euros** qui ont été investis dans la modernisation de ces infrastructures fluviales, avec le soutien à hauteur de 50% des régions Ile-de-France et Picardie et du département de l'Oise. La construction des passes à poissons bénéficie du soutien financier de l'Agence de l'eau Seine-Normandie (AESN). Le barrage de Venette, comme celui de Boran-sur-Oise, a en outre mobilisé des crédits du plan de relance de l'économie et des fonds de l'Union européenne (Réseau transeuropéen de transport, TEN-T).

### **Le montant du programme**

Sur les 100 millions € du Programme Interrégional d'Aménagement de l'Oise, 75 M€ sont consacrés à la reconstruction des barrages (dont 4,5 M€ pour les passes-à poissons), 23 M€ à la rénovation des écluses et 2 M€ pour le financement des études.

La répartition des financements est la suivante :

- Région Ile-de-France : 34,6 M€ (35 %)
- Région Picardie : 7,3 M€ (7,5 %)
- Département de l'Oise : 7,3 M€ (7,5 %)
- Etat / VNF : 46,8 M€ (48 %) dont 2,66 M€ de subventions de l'AESN
- RTE-T : 2 M€ (2%)

### **Les prochaines étapes : aménagement du chenal de navigation**

Dans le cadre des contrats de projet Etat-Régions Ile-de-France et Picardie 2007-2013, **133 millions d'euros sont mobilisés pour l'aménagement du chenal** afin de garantir la continuité avec le grand gabarit du futur canal Seine-Nord Europe.

Il s'agit d'une part, **des travaux de dragage** actuellement en cours sur l'Oise aval afin de retrouver le mouillage de 4 mètres entre Creil et Conflans-Ste-Honorine (confluence avec la Seine). Et d'autre part, **du projet de Mise Au Gabarit Européen de l'Oise, dit projet MAGEO**, qui vise à réaliser d'importants travaux d'approfondissement sur la partie amont de l'Oise, entre Creil et Compiègne, pour porter le mouillage de 3 à 4 mètres.

**Les objectifs et caractéristiques du projet MAGEO sont d'ores et déjà consultables par le public** sur le site internet de VNF et de la direction interrégionale du bassin de la Seine depuis le 22 juin 2011. VNF a également saisi le 23 juin la Commission nationale du débat public sur l'opportunité d'organiser un débat public sur ce projet. Les études préalables ont été lancées courant 2010 et se poursuivront en 2011. Les études de tracé du futur chenal seront réalisées en 2011/ 2012 et les enquêtes publiques (DUP, loi sur l'eau) sont prévues en 2012.

### Les trafics actuels sur l'Oise

L'Oise navigable permet de relier la Seine au réseau des voies navigables du Nord-Pas de Calais (et au-delà du Benelux). Son trafic comporte à la fois : un trafic de transit entre les deux bassins économiques du nord de l'Europe et de la région parisienne, un trafic d'échange entre les industries et les zones économiques situées au bord de l'Oise et les autres voies navigables, un trafic local entre acteurs économiques de l'Oise.

Le trafic total représente aujourd'hui près de 10 000 bateaux par an, soit une trentaine de bateaux par jour. **En 2010, le trafic de l'Oise s'est élevé à environ 4,7 millions de tonnes, à peu près stable depuis 2004, dont près de 2 millions de trafic de transit, 1,9 million de tonnes de trafic d'échange et 800 000 tonnes de trafic local.** Cette dernière proportion s'explique par la présence d'un carrier sur deux sites au bord de l'Oise, qui utilise la voie d'eau pour acheminer ses produits de carrières vers son site de traitement. En termes de produits transportés, la grande majorité des flux est composée de matériaux de construction (68 %), suivis par les produits agricoles (16 %) et les denrées alimentaires et fourrages (9 %).

### **A propos de Voies navigables de France (VNF) :**

*Créé en 1991, VNF est un établissement public chargé de la gestion, de l'exploitation et de la modernisation du plus grand réseau européen de canaux et rivières aménagés : 6 200 km de voies navigables en France, 2 000 ouvrages d'art et 40 000 hectares de domaine public. [Plus d'informations : www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)*

*La direction interrégionale du bassin de la Seine de VNF, est l'une des 7 directions territoriales de l'établissement public. Elle gère 1384 km de voies navigables, principalement la Seine, l'Oise, l'Yonne, la Marne, les canaux de Picardie et de Champagne et près de 400 ouvrages de navigation dont 87 barrages et 280 écluses.*

*[Plus d'informations : www.sn-seine.developpement-durable.gouv.fr](http://www.sn-seine.developpement-durable.gouv.fr)*

### **Contact presse :**

VNF/ bassin de la Seine : Corinne Spiner - 01 40 58 29 95 / [corinne.spiner@vnf.fr](mailto:corinne.spiner@vnf.fr)

Open2 Europe : Caroline Valette – 01 55 02 15 21 / [c.vallette@open2europe.com](mailto:c.vallette@open2europe.com)

### **CONTACT PRESSE**

[www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)

#### **VNF Siège**

Direction de la communication

**Agnès Doitrand Laplace : 01 71 93 61 02**

35

[agnes.doitrand-laplace@vnf.fr](mailto:agnes.doitrand-laplace@vnf.fr)

#### **VNF Direction du bassin de la Seine**

Service communication

**Corinne Spiner : 01 40 58 29 95 / 06 23 02 09**

[corinne.spiner@vnf.fr](mailto:corinne.spiner@vnf.fr)